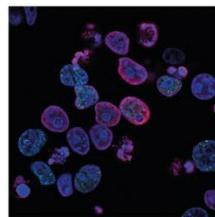
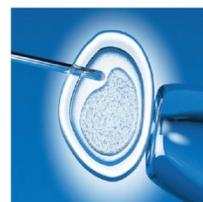
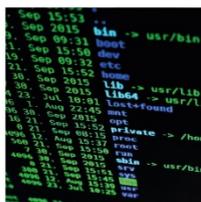
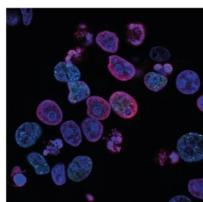


# STRATÉGIE SMART SANTE PARIS REGION 2020-2022



## ★ Sommaire

★ Le Mot d'Alexandra Dublanche, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité et de Faten Hidri, Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche .....	3
★ Le Mot de Christian Lajoux, Président de MEDICEN Paris Région et Jessica Leygues, Déléguée Générale de MEDICEN Paris Région .....	5
★ Les Chiffres clés et les enjeux du secteur Santé .....	7
★ Une concertation large pour co construire la stratégie Smart Santé Paris Région .....	8
★ La Stratégie Smart Santé Paris Région 2020-2022 .....	10
<i>AXE 1 : Consolider le tissu de PMI et ETI de santé d'Ile-de-France: relocalisation, diversification et modernisation .....</i>	<i>10</i>
<i>AXE 2 : Valoriser les données des Etablissements de santé franciliens pour la santé des patients .....</i>	<i>12</i>
<i>AXE 3 : Faire de l'Ile-de-France un hub d'excellence en matière de Bioproduction et de Biothérapies (médicaments de thérapie innovante) .....</i>	<i>14</i>
<i>AXE 4 : Accélérer l'innovation dans les établissements de santé avec la mise en place d'un Appel à Projets Innov'up Expé .....</i>	<i>15</i>
<i>AXE 5 : Favoriser la Recherche, le transfert de technologie et la formation .....</i>	<i>16</i>
<i>AXE 6 : Faire Rayonner l'excellence francilienne à l'international .....</i>	<i>18</i>
★ Gouvernance .....	19
★ Tableau Récapitulatif de l'ensemble des mesures .....	20



★ **Le Mot d'Alexandra Dublanche, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité et de Faten Hidri, Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche**



*« La Région implique les acteurs concernés dans l'élaboration de ses politiques et dans le choix des priorités. Elle concentre son action sur des mesures opérationnelles à fort impact pour la filière. La santé constitue une priorité pour nous et la feuille de route Smart Santé Ile-de-France élaborée avec l'écosystème répond aux enjeux de relance, mais permet aussi de préparer l'avenir »*

*« Le prochain CPER 2021-2027 fait de la santé un de ses axes prioritaires. Qu'il s'agisse de rénover ou de construire les facultés de médecine du futur, ou d'intégrer davantage les formations sanitaires en leur sein, ou encore d'équiper les laboratoires, la thématique Santé sera une orientation stratégique de ce Contrat, partagée avec l'Etat »*



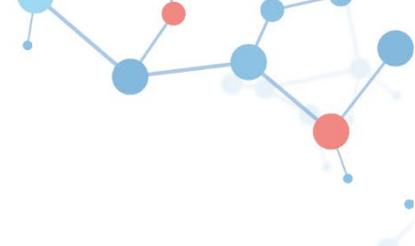
La crise sanitaire liée à la Covid19 a mis la santé au cœur des préoccupations de la population mondiale. Derrière ce bien, "le plus précieux pour l'homme", existe une filière industrielle dont le caractère stratégique apparaît plus que jamais de manière évidente.

Avec ses 322 000 employés, dont 56 000 pour la filière industrielle, le secteur santé francilien contribue de manière significative à l'emploi, la croissance et la création de richesses dans notre région. La recherche académique du secteur est mondialement réputée, la richesse de ses entreprises, grands groupes comme PME, l'autorisent à prendre une part majeure dans le développement de diagnostics et de thérapies à même de maîtriser cette pandémie.

Les sommes investies par la Région dans le cadre de cette feuille de route permettront de porter des projets à hauteur près de 214 M€ au service de la filière santé francilienne, en particulier :

- 115 M€ en faveur de PME et ETI de santé d'Ile de France
- 50 M€ pour faire de l'Ile de France un pôle d'excellence en matière de bioproduction et biotechnologie,
- 37 M€ pour la valorisation des données de santé et l'innovation,
- Un soutien renouvelé à l'animation des écosystèmes du secteur via Medicen, Cancer Campus, Silver Valley, ou encore Genopole, Paris Parc, l'Institut du Cerveau Chevaleret, le Centre Meary...

Nous avons inscrit, par ailleurs, la santé parmi les axes prioritaires du prochain Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.



Mais au-delà des enveloppes financières, nous sommes convaincus que la Région doit s'investir directement aux côtés des acteurs de la filière. C'est pourquoi nous avons souhaité instaurer, en collaboration avec le pôle de compétitivité Medicen, une véritable concertation avec les acteurs de l'innovation et les entreprises pour co-construire une feuille de route autour d'une ambition commune, d'objectifs clairs et de priorités partagées, en partant des besoins identifiés.

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier de finalisation des travaux. Néanmoins, la qualité des réflexions et de la consultation avait permis de construire une base solide de constats et d'actions à mettre en œuvre. Les efforts déployés en temps de crise ont permis, par ailleurs, de compléter les travaux de la concertation et ont permis d'aboutir à la construction de cette feuille de route pour laquelle la Région consacrera 82 M€ entre 2020 et 2022.

Nous tenons à remercier particulièrement Christian Lajoux et Jessica Leygues, Président et Déléguée Générale de Medicen, pour leur mobilisation, et nous réjouissons de l'esprit partenarial qui a animé nos échanges. Nous remercions également l'ensemble des acteurs de la Concertation : représentants d'entreprises, d'organismes de recherche, d'universités, d'établissements de santé, et d'organisations représentatives de l'écosystème.

## ★ Le Mot de Christian Lajoux, Président de MEDICEN Paris Région et Jessica Leygues, Déléguée Générale de MEDICEN Paris Région



« Une démarche ambitieuse de clarification, au service de l'Action. »



**Medicen se réjouit d'être le partenaire de la Région Ile-de-France, pour élaborer la feuille de route régionale en santé d'ici 2022 et salue l'initiative de la « Concertation Santé » qui en a été le socle.**

PARIS Région est une Région Monde, leader dans l'exercice de la Santé et le développement des entreprises. Son écosystème est particulièrement dense : Recherche VAcadémique, Services d'hospitalisation, Universités et entreprises. Les sièges des grandes entreprises internationales côtoient un foisonnement de TPE et PME. Cette richesse peut être source de complexités et de concurrences inutiles !

Il est particulièrement opportun que la Région ait souhaité créer des synergies entre les acteurs, à travers une large concertation, avec la volonté d'actions sur le court terme et la définition de priorités.

La crise Covid a souligné brutalement la pertinence d'une telle mobilisation et réactivité dans la triple dimension sanitaire, économique et sociale.

La démarche de « Concertations Santé », conduite depuis près d'un an, n'avait pas anticipé la situation actuelle, mais la mobilisation ainsi créée permet de réagir de façon plus adaptée.

La volonté d'associer des grandes organisations professionnelles, telles que le LEEM, le SNITEM, des structures Européennes comme EIT HEALTH, les investisseurs Européens, les structures hospitalières, les acteurs du Numérique, du développement des compétences et de la Formation, souligne la volonté partagée de faire de l'Ile-de-France un territoire d'excellence et de référence internationale, en matière de Recherche, d'Enseignement, de clinique (hôpitaux du futur), de développement économique, des industries de santé et d'investissements.

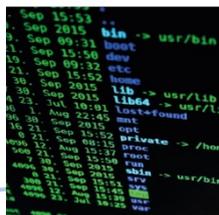
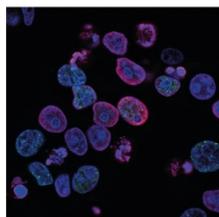
La démarche contribue à réduire les concurrences inutiles, autant que les lacunes dans la chaîne de valeurs. Elle renforce la lisibilité de l'écosystème.

Medicen, fort de ses 480 membres, dont 400 TPE et PME, partenaire historique et tiers de confiance de la Région, met à disposition un réseau opérationnel prêt à l'emploi, assurant des interfaces fluides entre la Recherche, les Cliniciens et les entrepreneurs. Ce réseau a une parfaite connaissance de proximité de tous les acteurs indispensables à la dynamique sanitaire et économique.

Les groupes de travail constitués et l'engagement de leurs animateurs favorisent le dialogue, l'échange et la transversalité pour des priorités d'actions pragmatiques. Cette feuille de route régionale regroupe ainsi des mesures visant à répondre aux enjeux prioritaires mis en avant

par l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème, dont ceux mis en lumière dans le contexte de la crise que nous vivons.

Medicen, catalyseur et animateur de l'écosystème, au service de la transformation des technologies et des innovations de rupture, en processus industriels, a apporté toute son énergie et son expérience aux « Concertation Santé », et continuera à le faire pour la mise en œuvre de cette feuille de route, aux côtés de l'ensemble de ses partenaires.

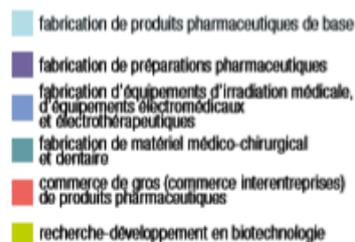
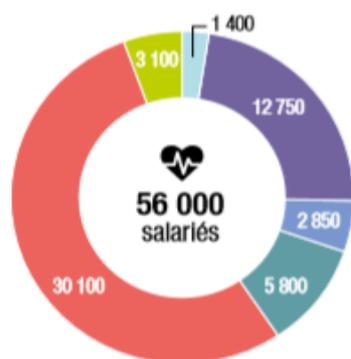


## \* Les Chiffres clés et les enjeux du secteur Santé

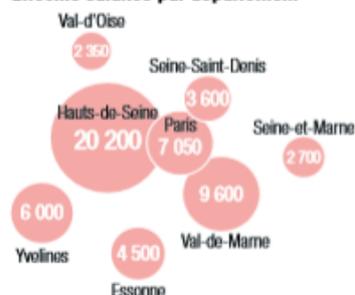
*L'Île-de-France et le secteur Santé : un potentiel économique et scientifique exceptionnel à l'échelle européenne*

### Le noyau de la filière santé en 2019

Effectifs salariés par activité



### Effectifs salariés par département



© L'INSTITUT PARIS REGION 2019  
Source : traitements par L'Institut Paris Region des données Sirene 2018-2019 et Acoess

L'Île-de-France est l'une des premières régions économiques et scientifiques d'Europe dans le domaine des sciences du vivant et de la santé et plus particulièrement dans la recherche clinique.

On compte 322 000 emplois dans le secteur de la santé et elle représente 21 % des activités de santé en France.

Nous sommes la première région européenne par le nombre d'entreprises du secteur "pharma", devant le Grand Londres, au deuxième rang européen par le nombre d'entreprises du "Dispositif médical", derrière la Bavière. L'Île-de-France est la première région française pour les essais cliniques, et elle concentre plus de 40% de la recherche académique française.

Le domaine de la santé est caractérisé par la multitude de ses problématiques, la spécificité de ses business models, la diversité de ses acteurs et l'implication des pouvoirs publics à différents niveaux. Il constitue l'un des secteurs prioritaires de la stratégie régionale #Leader pour la croissance, l'emploi et l'innovation.

*Un besoin de transformer ce potentiel en résultats*

Mais l'écosystème francilien est emblématique des problématiques de la filière santé à l'échelle nationale.

Malgré son poids économique et scientifique, le secteur de la santé francilien présente plusieurs sujets de préoccupations pour les pouvoirs publics à l'échelle régionale comme nationale, notamment :

- Un faible taux de transformation de l'excellence scientifique et clinique en innovations médicales, en projets industriels porteurs de valeur économique et de rayonnement sur les marchés internationaux, ou en ETI ou grosses PME ;
- une place modeste de l'Île-de-France dans les classements internationaux des écosystèmes d'innovation dans le domaine des sciences de la vie<sup>1</sup>: l'Île-de-France se situe à la 16ème place des 20 écosystèmes d'innovation les plus

<sup>1</sup> En particulier le "Global Startup Ecosystem Report 2019" par Startup Genome en collaboration avec Hello Tomorrow

performants dans le domaine des sciences de la vie, derrière Londres, Lausanne-Berne-Genève, Munich et Amsterdam.

## ★ Une concertation large pour co construire la stratégie Smart Santé Paris Région

### *Une concertation régionale inédite*

L'écosystème Santé de la Région Ile-de-France est particulièrement riche (Recherche Académique, universités, service hospitaliers, entreprises petites et grandes, investisseurs) et cette richesse (50% de l'écosystème national) est souvent source de complexité.

C'est la raison pour laquelle, la Région a pris l'initiative de mettre en place une concertation de la filière Santé coanimée par Medicen, Pôle de Compétitivité Mondial en Santé.

La démarche a pour objectifs :

- **de créer des échanges et une véritable concertation entre les acteurs** pour définir un plan d'actions pragmatiques et réalisables sur le court terme pour valoriser les atouts de la Région Ile-de-France sur le plan international,
- **d'identifier les leviers** particulièrement significatifs **du territoire**, à travers un dialogue et une animation des groupes de travail, pour construire les synergies et les rapprochements nécessaires afin de **renforcer la lisibilité et la visibilité de la Région** en matière **d'accompagnement des entreprises** et notamment des PME/ETI.

La crise COVID s'est invitée dans le programme, avec de nouvelles préoccupations, concernant la souveraineté, les capacités de production, la maîtrise des opportunités autorisées par l'IA et les interfaces avec les programmes nationaux dans toutes les disciplines hautement technologiques.

Pour chaque thématique, la Région et Medicen ont sollicité une personnalité emblématique en tant que copilote du groupe de travail. Acteur légitime et soutien engagé dans la démarche celui-ci a permis le partage d'expérience tout en encourageant la liberté de proposition dans un esprit constructif, l'émergence de propositions concrètes et l'engagement de chaque participant/institution dans la démarche. Les copilotes sont :

- **Jean-Marc Bourez**, DG, EIT Health pour le GT Attractivité et visibilité européenne et internationale de l'Ile-de-France,
- **Francois Crémieux**, DGA APHP Data pour le GT Valorisation des données
- **Vincent Lebon**, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, au Centre Hospitalier François Joliot pour le GT Solutions pour l'hôpital du futur : comment mieux intégrer les innovations organisationnelles et technologiques dans l'hôpital de demain,
- **Isabelle Buckle** – Executive VP Technology transfer & Industrial Partnerships / Institut Pasteur pour le GT Transfert de technologie et valorisation,

- **Florent Surugue**, Directeur PME ETI & Développement Economique / SNITEM (syndicat national de l'industrie des technologies médicales) pour le GT Adaptation des PME industrielles aux évolutions réglementaires et numériques,
- **Arnaud Chouteau** – Directeur Emploi Formation / LEEM (Syndicat des entreprises du médicament) pour le GT Formation et compétences.

Les groupes ont rassemblé 90 participants : représentants d'entreprises, de laboratoires, d'établissements de santé, et d'organisations représentatives de l'écosystème qui se sont réunis à l'occasion de 18 ateliers et ont partagé leurs travaux le 6 novembre 2019 au cours d'une réunion plénière élargie présidée par Alexandra Dublanche au Conseil Régional Ile-de-France. La Présidente Valérie Pécresse a présenté les premières orientations de la feuille de route le 3 décembre 2019, lors de l'EIT Health Summit. Par ailleurs, une consultation en ligne a permis une expression élargie de la filière sur les différentes thématiques.



## La Stratégie Smart Santé Paris Région 2020-2022

La stratégie Smart Santé Paris Région se décline selon les 6 axes suivants.

### **AXE 1 :** *Consolider le tissu de PMI et ETI de santé d'Ile-de-France: relocalisation, diversification et modernisation*

Exception faite des industries pharmaceutiques et des entreprises qui ont dû répondre aux besoins liés à la pandémie, ou de certains offreurs de solutions digitales, la majorité du tissu de PME de la filière santé nationale n'a pas été épargnée par les **impacts** de la crise sanitaire, **tout au long de la chaîne de création de valeurs**<sup>2</sup>. En effet :

- **Les projets de R&D ont été ralentis**
- **L'activité commerciale immobilisée**
- **L'accès aux fonds propres des entreprises bouleversé,**

**C'est la compétitivité de la filière dans son ensemble qui a été impactée, et en particulier celle des PME.** Ainsi, le retard des activités de R&D impactera d'autant le développement des innovations en santé.

**Le besoin d'un soutien régional complémentaire fort** pour soutenir le tissu de PME et ETI de la santé a été rapidement identifié par la Région, qui s'est engagée pour soutenir la relance économique des entreprises et la production, à travers la mise en œuvre d'un Pack Relance visant à accélérer la réflexion stratégique et à soutenir les investissements nécessaires.

Par ailleurs, la **modernisation des entreprises du dispositif médical** est nécessaire pour faire face à la pression concurrentielle internationale. Elle doit concerner autant **l'outil de production**, que **l'organisation** de l'entreprise et son **modèle économique**. Pour autant, faute de temps, de capacité à prendre du recul, de financement et de transparence des offres de services, les chefs d'entreprise se concentrent sur la transformation dans le champ opérationnel de leurs produits, mais très peu sur la transformation de leur organisation.

Les PME et startups de l'industrie du secteur des dispositifs médicaux ont souvent besoin d'utiliser des équipements pointus dont l'accès est très coûteux et qui nécessitent l'accompagnement de techniciens hautement qualifiés peu disponibles. Cette situation pénalise les entreprises et les contraint à aller **chercher ces ressources à l'international**.

**Les mesures 1 à 4** visent à relever ces enjeux au travers d'un dispositif intégré conjuguant aide au diagnostic et mobilisation de l'accompagnement région adapté.

La **mesure 1 « Accompagner la relance des industries de santé en Ile-de-France »** propose un conseil stratégique pour les PME et ETI et un soutien à l'investissement. Elle se décline de la manière suivante:

- La réalisation d'un diagnostic rapide de l'entreprise, de sa situation, des impacts de la crise sanitaire sur ses activités afin d'identifier les leviers de rebond / relance à activer (modernisation, international, diversification, relocalisation, ...) et d'orienter l'entreprise vers les dispositifs de soutien les plus adaptés à ses besoins.

---

<sup>2</sup> Enquête réalisée par France Biotech entre le 10 et 15 avril 2020 auprès de 122 entreprises françaises de healthtech (biotech/medtech/e-santé)

- Le diagnostic permettra de proposer un parcours d'accompagnement sur-mesure comprenant, en fonction de la maturité du projet :
  - La construction d'une feuille de route basée sur des enjeux de relocalisation ou de diversification
  - Le fléchage vers les dispositifs existants déclinés ci-dessous :
    - Aide exceptionnelle : PM'up Relance, pour soutenir les projets jusqu'à 800 k€ en subvention
    - Modernisation :
      - PM'up pour l'accompagnement des entreprises du secteur des Dispositifs Médicaux face aux exigences de la nouvelle réglementation européenne (**Mesure 2**),
      - Accompagnement smart industrie et Pack IA (**Mesure 3**) lesquels pourraient être financés à hauteur de 100% jusqu'à la fin de l'année,
      - Facilitation de l'accès des entreprises de la filière santé aux plateformes technologiques (**Mesure 4**)
    - SEM patrimoniale pour assurer du portage foncier/immobilier + proposition de sites clé en main.

## **AXE 2 :** Valoriser les données des Etablissements de santé franciliens pour la santé des patients

En Ile-de-France, le virage vers la médecine du futur s'appuiera sur la **numérisation** des données de santé, leur collecte en continu, leur exploitation, leur circulation au sein de la chaîne de valeur, leur partage entre professionnels et avec le patient, et les industriels.

**Un accès facilité (délais, coûts...) aux données de santé** constitue aujourd'hui un facteur clé de succès pour le développement et la validation des futures innovations en santé. **L'Ile-de-France se présente comme un des écosystèmes incontournables sur le plan international**, à la fois par la richesse des données disponibles (qualité, volume) mais aussi par l'expertise des cliniciens et scientifiques permettant leur interprétation. **Cependant, l'accès à cette richesse est aujourd'hui complexe** (nombre d'acteurs...) et souvent long et/ou coûteux. Il est donc courant aujourd'hui que des acteurs internationaux mais aussi locaux décident d'exploiter de telles données dans d'autres pays (en Scandinavie, aux Etats-Unis, en Grande Bretagne...).

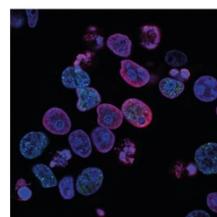
Par ailleurs les acteurs de santé de la région Ile-de-France – au 1<sup>er</sup> rang desquels l'AP-HP mais aussi d'autres hôpitaux de référence - disposent de plusieurs collections de données de valeur mondiale (compte tenu des cohortes de patients et de l'excellence clinique corrélée), qui sont donc intéressantes pour des industriels ou start-ups mais qui ne sont pas encore totalement exploitables "d'un click" et pour lesquelles un **investissement ciblé et rapide** pourrait changer la donne, au travers d'un projet spécifique, pilote et portant sur une aire thérapeutique donnée.

La mesure 5 vise à répondre à ces grands enjeux à travers les actions suivantes :

- **Rendre accessible la 1<sup>ère</sup> base de données de santé européenne** au travers d'un projet de constitution d'une base de données pour démontrer la **faisabilité d'un modèle économique innovant public / privé**.
- **Pérenniser l'engagement de la Région Ile-de-France en faveur de l'Intelligence Artificielle (IA) en Santé**, avec la continuation des **Challenges « AI For Health »** Lancés en partenariat avec des centres de référence comme l'Institut Gustave Roussy, ces Challenges ont déjà permis à deux pépites franciliennes de faire financer leurs travaux, menés en collaboration avec des chercheurs et médecins : Owkin, société pionnière dans les technologies d'apprentissage dites « machine learning » et Therapanacea, qui propose une nouvelle génération de logiciels pour la radiooncologie. Le Challenge sera renouvelé en 2020 et 2021.
- Lancer un **Grand Projet collaboratif IA** qui associera IGR/Curie, AP-HP, et une startup francilienne de premier plan

Enfin la **mesure 6** vise à **financer des thèses de doctorat dédiées à l'exploitation des données de santé en partenariat avec une entreprise** afin de renforcer l'excellence académique francilienne dans ce domaine et la compétitivité des entreprises. C'est ainsi que le programme « Paris Region PhD » contribue à la réalisation de 11 thèses en santé en

2020, impliquant notamment les sociétés Cairnbio, Biospace Lab, Tribvn, Whitelab Genomics...



AXE 3 : *Faire de l'Ile-de-France un hub d'excellence en matière de bioproduction et de biothérapies (médicaments de thérapie innovante)*

**L'Ile-de-France souhaite consolider ses atouts pour renforcer l'attractivité régionale et contribuer aux enjeux d'indépendance sanitaire et de réindustrialisation, notamment en bioproduction.**

En termes de recherche, la Région a labellisé dès 2017, la thématique « Thérapie génique » en tant que « **Domaine d'Intérêt Majeur** » (DIM) ; elle a par ailleurs financé de nombreux projets d'ampleur comme le Centre MEARY de thérapie cellulaire et génique, l'Institut Imagine – Institut des Maladies génétiques, l'Institut de la Vision, l'Institut du Cerveau ou encore les plateformes et équipes de recherche de Genopole (et notamment d'I-Stem, du Généthon ou de l'Accélérateur de Recherche Technologique en Thérapie Génomique). Côté industriel, le soutien aux centres de bioproduction Yposkesi, ainsi que les mesures liées au plan de relance sont également à noter. Toutefois, si la région abrite un écosystème riche d'atouts académiques, cliniques et industriels, ainsi que des actions structurantes en bioproduction, de nombreuses innovations soutenues en amont sont ensuite développées hors du territoire, voire hors de France. Ces initiatives gagneraient à s'inscrire dans **une stratégie coordonnée et structurée, incluant les axes de recherche amont, de recherche technologique mais aussi de production, ainsi que de formation, que la Région souhaite aujourd'hui encourager.**

Pour ce faire, les mesures suivantes seront mises en œuvre.

- **La mesure 7** qui prévoit :
  1. **La tenue d'assises de la bioproduction et des biothérapies pour fédérer et structurer les initiatives régionales et s'engager dans la construction d'une stratégie ambitieuse d'industrialisation** francilienne pour 2021-2026 autour des biomédicaments et de la bioproduction
  2. **L'investissement** dans un projet de formation en bioproduction à travers la création d'un **campus accélérateur biotech et digital à Vitry-sur-Seine.**
  3. Le lancement d'un appel à projets dédié **pour soutenir l'innovation francilienne en bioproduction.**
  
- Et la **mesure 8** qui vise à **faire de l'Ile-de-France un territoire d'excellence et de référence internationale en matière de recherche, de développement économique et industriel dans le domaine des biotechnologies et de la génomique** à travers le soutien de la Région à la stratégie ambitieuse du Génopole.

## **AXE 4 :** Accélérer l'innovation dans les établissements de santé avec la mise en place d'un Appel à Projets Innov'up Expé

Plus que jamais dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, l'hôpital, mais aussi la médecine de ville avec le parcours de soins coordonnés, ont besoin de se réinventer pour faire face aux défis de la soutenabilité économique du système et, pour ce faire, intégrer les innovations qui améliorent la prévention, le diagnostic, les soins et le suivi des patients et les rendent plus efficaces. Le nouveau paradigme de la médecine 4P (Prédictive, Préventive, Personnalisée, Participative) ouvre de nouvelles opportunités pour tous les acteurs de l'innovation.

Toutefois, l'avènement de la médecine 4P ne pourra avoir lieu sans le maillon industriel, essentiel, qui doit s'appuyer sur la numérisation des données de santé, leur collecte, leur partage dans toute la chaîne de valeur (patients, professionnels de santé, chercheurs, industriels), et leur exploitation appropriée.

Devant la pluralité des offres innovantes en santé, les établissements de santé ont du mal à obtenir une vision claire du paysage de l'offre.

1. **L'innovation**, riche et foisonnante **peine parfois à pénétrer à l'intérieur de l'hôpital**, pour des raisons d'organisation (sujet de l'organisation de l'achat d'innovation) et/ou parce que l'offre « sur étagère » ne répond pas immédiatement au besoin.
2. **Des innovations matures** qui sont déployées parfois dans **d'autres secteurs, pourraient être implémentées dans l'hôpital** mais ne le sont pas par manque de connaissance ou frilosité des acteurs concernés. Par ailleurs, les établissements de santé sont rassurés de savoir que leurs pairs utilisent et sont satisfaits de produits et services innovants.
3. La **méconnaissance des dispositifs réglementaires** applicables à l'innovation dans l'achat public, tant pour les acheteurs que pour les industriels, ainsi que le **cloisonnement** des différents acteurs, peuvent être un frein à l'entrée de l'innovation à l'hôpital

Ainsi, les mesures retenues visent à répondre à trois enjeux principaux :

- Favoriser l'accès à l'innovation pour l'hôpital
- Passer de la preuve de concept au déploiement de l'innovation
- Renforcer le financement de l'innovation de l'hôpital

Elles sont regroupées dans la Mesure 9 : **Dynamiser le déploiement de l'innovation dans les établissements de santé franciliens, par un challenge innovation, un AAP Innov'up Expe et la mise en place d'une plateforme d'expression des besoins.**

## **AXE 5 :** Favoriser la Recherche, le transfert de technologie et la formation

**Le transfert de technologies des laboratoires de recherche académique vers l'industrie pourrait être encore plus performant en France et en Ile-de-France au regard de la multiplicité des initiatives européennes (EIT, ERC...), nationales (pôle de compétitivité, PSPC, IHU, RHU, Carnot, SATT, IRT...) et régionales (lieux d'innovation, SESAME...).**

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche encouragent la création de start-up par les chercheurs. Cette volonté doit néanmoins, comme le soulignent les structures de valorisation, les incubateurs et les investisseurs, être accompagnée, car les chercheurs impliqués ne sont pas forcément ceux à même de pouvoir ou vouloir porter la création et le développement d'une entreprise.

Le transfert de technologie et la création de start-up sont peu reconnus dans le milieu académique, notamment dans les critères d'évaluation pour la promotion d'un chercheur. Outre la reconnaissance liée à son travail d'innovation, le chercheur et son équipe ont besoin de soutien dans leur démarche entrepreneuriale. Plus largement, cette aventure entrepreneuriale a besoin d'être promue au sein de la communauté scientifique pour mobiliser les chercheurs et inciter à l'émergence de nouvelles initiatives.

Les mesures suivantes visent à répondre à ces enjeux :

- Mesure 10 : Décerner **3 prix récompensant un chercheur et son équipe : le prix des Innovateurs.**
- Mesure 11 : **Développer l'entrepreneuriat à partir des résultats de la recherche académique** et de son potentiel humain, grâce à de nouvelles modalités de formation et d'accompagnement via un appel à projets dédié : appel à projets IFPAI « Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes » avec la CDC,
- Mesure 12 : Imposer aux consortiums de recherche lauréats des appels à projets de la Région la **détermination d'un mandataire unique**
- Mesure 13 : Créer **une aide financière à la pré-maturation** pour faciliter le transfert de connaissances, résultats ou inventions issus des équipes de recherche franciliennes, en vue d'un impact économique et/ou sociétal.
- Mesure 16 : **Soutenir les entreprises de santé qui portent un projet d'innovation**, à tous les stades de maturité du projet : de l'idée jusqu'à la mise sur le marché

**Les ressources humaines de haut niveau** sont considérées par les entreprises franciliennes comme le **premier levier de l'innovation** en santé.

Or si le secteur de la santé (notamment des industries de la santé) reste aujourd'hui attractif pour les jeunes diplômés, plusieurs études tendent à montrer une **plus faible appétence et une méconnaissance des futures générations (collégiens et lycéens) aux métiers de la**

**filière**<sup>3</sup>. De même, les demandeurs d'emplois bac+1 à bac+ 3 qui ne font pas partie des publics prioritaires et n'ont pas toujours une bonne connaissance des carrières et des possibilités offertes par la filière santé alors qu'ils sont employables pour le secteur.

C'est pourquoi les travaux issus de la concertation ont permis de faire émerger deux mesures fortes en faveur des jeunes et des demandeurs d'emplois,

- **La mesure 14** visant à favoriser par un programme de sensibilisation et d'information auprès des jeunes publics la diffusion d'une culture scientifique et une meilleure connaissance de la filière santé.
- **La mesure 15** permettant la création d'un « guichet public unique » pour répondre aux besoins en compétences de la filière santé sur les métiers en tension et aux enjeux d'inclusion de la Région.

Enfin, la **mesure 16** qui prévoit d'accompagner les jeunes entreprises innovantes à travers les dispositifs Innov'up et Innov'up Leader PIA

---

<sup>3</sup> Les démarches du groupe de réflexion EASI, porté par Sanofi, à travers une initiative du type "Usine Extraordinaire" visent à sensibiliser les jeunes aux métiers et à la production scientifiques ou encore mettre en valeur l'excellence académique francilienne à travers des master class et des summer schools.

## AXE 6 : Faire Rayonner l'excellence francilienne à l'international

La crise CoVID a remis en exergue les désinvestissements de notre pays en matière de production, à différents niveaux de la chaîne de valeur. Lorsque des opportunités d'implantation se présentent, les industriels comparent les atouts globaux d'un territoire, incluant les aspects économiques, RH, mais aussi l'ensemble de la supply chain et notamment la présence de fournisseurs.

Pour autant, les richesses de la région Ile-de-France sont insuffisamment valorisées, auprès d'industriels étrangers cherchant à s'implanter en France et auprès d'investisseurs qui recherchent des écosystèmes dynamiques.

La position de l'écosystème francilien dans les classements internationaux ne reflète pas la densité et l'excellence du secteur. L'Ile-de-France a une influence à renforcer dans les réseaux et instances européennes, conduisant à un accès difficile aux financements (européens, capital-risque) qui pénalise la valorisation économique de la recherche francilienne. Le financement des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> tours des levées de fonds et, au-delà, est un point faible bien identifié qui nuit à l'attractivité et à l'image de l'Ile-de-France.

Pour agir à court terme, les réflexions se sont concentrées autour de 4 constats :

1. L'Ile-de-France possède un très grand nombre d'actifs qu'il importe de **mettre en valeur en particulier auprès d'investisseurs internationaux**. Or la qualité et le nombre d'acteurs jouent parfois en défaveur de la Région. In fine, l'offre francilienne est peu lisible et éclatée. v
2. En fonction du profil de l'investisseur ou de l'industriel, les besoins en termes d'expertise scientifique et d'innovations industrielles sont variables. L'Ile-de-France, par la richesse et le dynamisme de son écosystème, a souvent le potentiel de répondre à l'ensemble des besoins. A ce jour, il n'existe pas de solution permettant à un investisseur ou un industriel français ou étranger **d'identifier de façon précise et qualifiée la ou les entreprises ou centres de recherche pertinents**.
3. **L'envergure des fonds d'investissements** français dans le domaine de la santé **est trop faible** par rapport aux autres fonds internationaux.
4. **Les salons à visée internationale sont un levier de valorisation** de l'attractivité et de la visibilité de la Région dans le domaine de la santé et des sciences de la vie

Quatre grandes mesures complémentaires se sont ainsi dessinées :

- Mesure 17 : Créer un parcours sur mesure pour les industriels et investisseurs étrangers, via une offre « **one stop shop** »
- Mesure 18 : Lancer la 1<sup>ère</sup> **cartographie** numérique intelligente de l'écosystème francilien de santé en « open data »
- Mesure 19 : Accompagner **l'établissement à Paris du siège européen du Venture Centre of Excellence** et mettre en place un programme de co-investissement pour les start-ups et les PME
- Mesure 20 : Affirmer le leadership francilien via des **événements santé internationaux** en Île de France et la présence à des conférences internationales en santé

## ★ Gouvernance

**Un comité de pilotage stratégique** annuel sera mis en place afin de suivre et d'évaluer le déploiement des mesures comprises dans ce plan, et d'envisager des repositionnements de celles-ci si nécessaires. Sous l'égide, d'une part, d'Alexandra Dublanche et de Faten Hidri, respectivement Vice-présidente de la Région en charge du développement économique et Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de Christian Lajoux, président de Medicen Paris Region, d'autre part, celui-ci associera également les copilotes des groupes de travail en tant que représentants de la filière.

Le suivi opérationnel de la mise œuvre de la Feuille de Route sera sous la responsabilité d'un comité de suivi composé des équipes du Conseil Régional d'Île de France et de Medicen Paris Région. Celui-ci garantira :

- Le respect du calendrier global de mise en œuvre de la feuille de route
- La mobilisation des parties prenantes
- Le suivi budgétaire

Un porteur est identifié pour chaque mesure. En accord avec le sponsor de la mesure, le porteur assure la bonne mise en œuvre de la mesure dans le respect du calendrier, reporte les risques, propose des pistes de résolution et assure la remontée des indicateurs de suivi de la mesure au comité de suivi.

★ Tableau récapitulatif de l'ensemble des mesures

		Parties Prenantes	Calendrier	Budget Région M€ 2020-2022	Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€
<b>Axe 1 - Consolider le tissu de PMI et ETI de santé d'Île-de-France : relocalisation/diversification/modernisation</b>				<b>37</b>	<b>115</b>
<b>Mesure n°1</b>	Pack relance (PM'up, PM'up Covid, appel à projets relance industrie, pack relance conseil)	Région et écosystème santé	En cours	23	93
<b>Mesure n°2</b>	Accompagner financièrement les entreprises du secteur des Dispositifs Médicaux (DM) face aux exigences de la nouvelle réglementation européenne - ( <b>Mobilisation PM'up</b> )	SNITEM, CETIM, Région, Medicen	2020	3	6
<b>Mesure n°3</b>	Mettre en œuvre une offre de conseil sur mesure pour faire de la filière industrielle de la santé francilienne une smart industry (accompagnement smart industry+PackIA)	Région, LEEM, SNITEM, CETIM, MEDICEN et partenaires de la filière santé, France Biotech	Accompagnement Smart Industry et Pack IA : lancés	1	

		Parties Prenantes	Calendrier	Budget Région M€ 2020-2022	Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€
<b>Mesure n°4</b>	Accompagner l'accès aux entreprises du secteur santé aux plateformes technologiques	APHP, Medicen, CCI 94, Cancer Campus, EPAPS, établissements d'enseignement supérieur et de recherche	1er semestre 2020 : identification des plateformes, mise en place du partenariat avec l'APHP et autres partenaires	10	16
			3ème trimestre 2020 : définition des process, mise en place des premières collaborations		
<b>Axe 2 - Valoriser les données des établissements de santé pour la santé des patients</b>				<b>9</b>	<b>16</b>
<b>Mesure n°5</b>	Rendre accessible la 1ère base de données de santé européenne pour conforter la place de 1ère région de l'IA en santé	APHP, Région, Medicen, IGR, Institut Curie,	Tour de Table et pilote : démarrage 2S20 Challenge Data : Lancement des candidatures en octobre 2020  Grand Projet collaboratif IGR/Owkin : 2020-2021	6	12
<b>Mesure n°6</b>	Favoriser le financement de thèses de doctorat pour l'exploitation des données de santé	Région	Voté en CP Juillet 2020	3	4

		Parties Prenantes	Calendrier	Budget Région M€ 2020-2022	Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€
<b>Axe 3 - Faire de l'Île-de-France un hub d'excellence en matière de bioproduction et de biotechnologies</b>				<b>27</b>	<b>50</b>
<b>Mesure n°7</b>	Favoriser le développement d'un tissu industriel innovant dans la bioproduction (AAP Innovation) et soutenir un projet de Campus Biotech et Digital pour faire de la région un centre mondial d'excellence	Région, France Biotech, Medicen, LEEM	Lancement en 2020	2	3
<b>Mesure n°8</b>	Faire de l'Île-de-France un territoire d'excellence et de référence internationale en matière de recherche, de développement économique et industriel dans le domaine des biotechnologies et de la génomique ( <b>Soutien Génopole</b> )	Genopole, Région, Grand Paris Sud, CDC, MESRI, AFM, Essonne	Elaboration en cours – Contrat triennal fin 2020	25	47
<b>Axe 4 - Accélérer l'innovation dans les établissements de santé avec la mise en place d'un appel à projets Innov'up Expé</b>				<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Mesure n°9</b>	Dynamiser le déploiement de l'innovation dans les établissements de santé franciliens.	Mission d'expression des besoins confiée à Medicen-RESAH en lien avec l'ARS. AAP Innov'up Expé lancé par la Région	AAP en janvier 2021, sélection des lauréats (environ 5) : mi 2021.	1	2

		Parties Prenantes	Calendrier	Budget Région M€ 2020-2022	Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€
<b>Axe 5 - Favoriser la Recherche, le transfert de technologie et la formation</b>				<b>7</b>	<b>27</b>
<b>Mesure n°10</b>	Décerner 3 prix de la Région Ile-de-France récompensant un chercheur et son équipe- Prix de l'innovateur	Structures de valorisation et de transferts de technologies des établissements de l'ESR et de l'APHP, Région	1ère édition : publication Juillet 2020 – Désignation des lauréats Novembre 2020	0,3	0,3
<b>Mesure n°11</b>	Développer l'entrepreneuriat à partir des résultats de la recherche académique et de son potentiel humain à travers un programme d'accompagnement dédié	Etat, CDC, Région,	AAP en cours	1	4
<b>Mesure n°12</b>	Imposer au consortium de recherche lauréat des appels à projets de la Région la détermination d'un mandataire unique	Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche		0	
<b>Mesure n°13</b>	Créer une aide financière à la pré-maturation pour faciliter le transfert de connaissances, résultats ou inventions issus des équipes de recherche franciliennes impliquées, en vue d'un impact économique et/ou sociétal.	Acteurs académiques de la recherche et du transfert de technologie, Région	1er semestre 2020	2	3

		Parties Prenantes	Calendrier	Budget Région M€ 2020-2022	Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€
Mesure n°14	Favoriser par un programme de sensibilisation et d'information auprès des jeunes publics la diffusion d'une culture scientifique et une meilleure connaissance de la filière santé.	Etablissements d'enseignement supérieur et de la recherche, lycées	Rentrée scolaire 2020 ; la mise en œuvre du programme Paroles de chercheurs portent sur deux années scolaires : 2020-2021 et 2021-2021	0,1	0,1
Mesure n°15	Répondre aux besoins en compétences de la filière santé sur les métiers en tension et aux enjeux d'inclusion de la Région	LEEM, Région, SNITEM, Silver Valley, Medicen...	En cours	1	1
Mesure n°16	Accompagner les jeunes entreprises innovantes	Région et écosystème santé	En cours	3	19
<b>Axe 6 - Faire rayonner l'excellence francilienne à l'international</b>				<b>1,5</b>	<b>4,0</b>
Mesure n°17	Créer une offre " one stop shop " sur mesure au service des investisseurs internationaux de la santé	Région, Chose Paris Region, MEDICEN, écosystème francilien de la santé (structures publiques et privées : centres de recherche, établissements de santé, structures d'accompagnement, entreprises d'Ile-de-France)	2ème semestre 2020	0,2	0,2

		<b>Parties Prenantes</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Budget Région M€ 2020-2022</b>	<b>Enveloppe globale (Effet levier moyen X2,6 ) M€</b>
<b>Mesure n°18</b>	Lancer la 1ère cartographie numérique intelligente de l'écosystème francilien de santé	Conseil Régional Ile-de-France, EIT Health, panel représentatif d'utilisateurs potentiels pour définir les fonctionnalités attendues / CCI 94 Cancer Campus + Saclay + SESAM + Sorbonne U et Université Paris	Première version disponible en 2020 / Projet en cours	0,3	0,3
<b>Mesure n°19</b>	Accompagner l'établissement à Paris du siège européen du Venture Centre of Excellence et bénéficier de son impact pour les startups franciliennes	Région, EIT Health, FEI et Commission Européenne	Equipe opérationnel active à compter du 1T20. Soutien régional prévu CP Juillet	0,2	0,7
<b>Mesure n°20</b>	Affirmer le leadership francilien lors des conférences internationales en santé et accueillir des événements santé internationaux en Île de France	Région Ile-de-France, MEDICEN, DIM ELICIT, DIM TG, DIM OneHealth acteurs de l'écosystème	Lancement fin 2020	0,9	2,8
<b>TOTAUX</b>				<b>82</b>	<b>214</b>